

Le lien



Supplément de l' écho des Fourmis



Fiches CPOM

•
**Un projet de
déménagement
peut en cacher
un autre !**

•
**Un pour
tous ...Tous
pour un !!**

•
**Retour aux
pratiques asi-
laires !**

*La psychiatrie est dans le
collimateur.
Les projet de restructura-
tion vont bon train.*

*La psychiatrie de secteur
est plus que menacée.
Ces moyens se réduisent à
peau de chagrin.*

*Sa mission se résume, pour
nos décideurs, à l'urgence,
au contrôle social, à la ges-
tion des
lits ...*

*Les collègues sont de plus
en plus insatisfaits et ten-
tent de faire face avec le
peu de moyens dont dispo-
sent les services.*

*Rumeur, déménagement,
regroupement, mise en
commun des moyens, tout
se trame derrière le dos des
personnels, des patients et
de leurs familles.*

**Sud appelle
tous les
personnels de
psychiatrie
à une**

**ASSEMBLEE
GENERALE**

**Le mardi
27 mars
à 21h**

**au local syndical
de Trousseau**



**CHU TOURS: permanences du lundi au vendredi
Bretonneau: tél/fax: 7 37 62
Trousseau: Tél.:7 84 17, fax 7 84 18**

Un pour tous... tous pour un !!

On connaissait les équipes de SICS pour la nuit, personnel qui permet « d'assurer la continuité des soins » sans qu'ils puissent suivre les personnes hospitalisées, mais il semble que cette notion tend à s'élargir à l'ensemble des soignants de nuit.

De plus en plus les personnels de nuit sont amenés à changer de secteur, pour des remplacements ponctuels et peuvent en avoir connaissance seulement à l'embauche. Les cadres appellent fréquemment au domicile pour ce genre de problème. Il n'y a aucun texte qui oblige le personnel à communiquer son téléphone perso aux cadres. Les règles de planning sont de plus en plus contournées par l'encadrement.

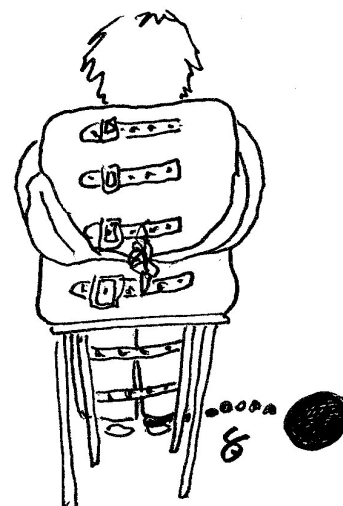
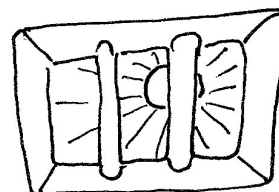
Les équipes du SICS ne sont pas assez nombreuses pour faire face aux remplacements.

Tout ceci se déroule avec l'accord de la direction sans aucune considération pour les patients et les personnels.

La seule explication fournie aux agents est « la solidarité entre collègues ».

Les personnels sont de plus en plus inquiets quant à leurs conditions de travail, aucun projet de soins, ni de vie ne leur est possible quand on change constamment de lieu et de roulement.

À DÉFAUT
D'HÔPITAL



Y'AURA
TOUJOURS
LA PRISON

Retour aux pratiques asilaires !

Le manque d'effectif et de moyens font qu'aujourd'hui les chambres d'isolement sont de plus en plus occupées et « détournées » ainsi de leurs utilisations initiales. On constate également une augmentation de malades entravés. Voire même en chambre d'isolement, plus entravés. Malheureusement, ces pratiques tendent à se banaliser. Les hospitalisations sous contraintes ne font plus exception, elles deviennent pour de nombreux patients le mode d'admission.

Voilà qui nous éloigne de notre mission de soins, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement dans le cadre d'un projet thérapeutique commun.

La direction, par le sous-effectif imposé dans les services, est responsable de cette situation. Nous devons nous unir et dénoncer ces pratiques d'un autre âge et exiger les moyens nécessaires à une prise en charge de qualité des patients.

Pour ne pas rester complices de cette situation, il est plus que nécessaire de dénoncer ces pratiques autoritaires et humiliantes envers les patients et leurs familles. Le mauvais traitement fait aujourd'hui aux patients n'est que le prélude de ce qui sera réservé demain aux soignants.

Fiches CPOM

Mr. BERNARD, directeur général adjoint et directeur de psychiatrie par intérim, a répondu aux questions de SUD sur les demandes faites auprès de l'ARH. Ces dernières se font au moyen de fiches « Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens » (CPOM).

L'ARH réceptionne l'ensemble de ces fiches le 31 mars au plus tard alors qu'elles devraient être la conclusion du projet d'établissement qui aboutira au mois de juin.

Les fiches devraient être présentées dans les instances au mois de mars.

En ce qui concerne la psychiatrie, plusieurs demandes sont faites.

Le projet de Centre d'Accueil et de Crise pour les urgences réapparaît. La localisation ne nous a pas été précisée, ni les moyens.

La mise en place d'une unité soins études fait aussi partie des projets. Cette demande est acceptée par les ministères concernés mais le financement n'est pas complet. De plus, la localisation n'est toujours pas définie.

Le CHU cherche également de nouveaux locaux pour le CATTP Louis Pergault de Psy A.

Un projet est aussi déposé pour la création de l'hôpital de jour de psy B. Le lieu semble trouvé, une partie du personnel est déjà recrutée et travaille actuellement dans le service.

Une équipe mobile psychiatrique en faveur des personnes en précarité est sur le point de voir le jour. Cette équipe travaillera conjointement avec les CHRS. Il y aura des maraudes avec les éducateurs. Cette équipe sera constituée d'infirmiers, d'un médecin et d'un assistant de service social.

Il y aurait aussi un projet d'extension du Centre Ressource Autisme aux adultes.

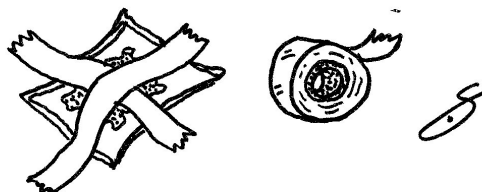
Il nous a été précisé que les projets ne pourraient se concrétiser qu'à condition d'avoir les moyens suffisants pour leur fonctionnement.

Q'en est-il des projets pour les services de psy déjà financés depuis longtemps et dont les services n'en ont toujours pas vu la couleur ?

Pour SUD, cela correspond de 10 à 12 postes budgétés mais non pourvus ! Et pourtant, face à la pénurie que connaissent les services, les équipes et les patients en auraient bien besoin.

Voilà une preuve supplémentaire d'économie faite au détriment des conditions de travail et de soins.

... ET SI ON
REMPLECE LE
SPARADRAT PAR DU
SCOTCH... ON FAIT
DES ECONOMIES !



Attention : un projet de déménagement peut en cacher un autre !

La direction valide la rumeur : la psy D pourrait bientôt déménager à la CPU. Le directeur général adjoint, Mr BERNARD, rencontré par SUD le 08 février dernier, ne peut pas se prononcer sur cette rumeur. En effet, il attend le rapport de fin de mission du Pr. Camus pour pouvoir statuer sur le sort de la psychiatrie D (et celui de la CPU par la même occasion). Il faudra donc attendre la fin du mois de mars. Et il n'y a pas de crainte à avoir, Mr BERNARD nous a assuré qu'après réception et analyse critique de ce rapport, il s'engage à « l'exposer, vous convaincre et engager une concertation sur le sujet », dans l'ordre énoncé.

Mais il a aussi ajouté qu'un tel transfert aurait sûrement une utilité, il peut y avoir un intérêt à mutualiser les moyens. Si en plus il peut y avoir un recrutement de praticiens grâce à ça, pourquoi pas. En plus, il y aurait de la place pour faire venir Clocheville. Par contre, il faudrait descendre des services de la CPU car il n'y aurait pas assez de place pour tout le monde. Décidément, ça fait beaucoup d'hypothèses pour une rumeur .

Le rapport du Pr. CAMUS n'est pas seulement attendu par la Direction Générale. En effet, les membres du conseil de pôle de psychiatrie attendent aussi les conclusions de celui-ci pour pouvoir poursuivre leur discussion au sujet d'un autre déménagement.

Celui-ci est de plus grande ampleur, car il concerne la psy D mais aussi la CPU. Eh oui, le projet de faire un lieu commun pour l'hospitalisation en psychiatrie refait surface. Il est question de réunir toutes les psychiatries du CHRU sur le site du CPTS. Là au moins, on peut parler de mutualisation des moyens !!!

Tout le personnel des secteurs de psychiatrie, de jour comme de nuit, est concerné par ces projets. La défense et le maintien des secteurs de psychiatrie sont plus que jamais à l'ordre du jour. Nous devons continuer à défendre les moyens humains et matériels pour chaque secteur, tant pour l'intra que l'extra-hospitalier.

SUD continue à défendre un minimum de 54 lits par secteur, les outils nécessaires au soin, type atelier, cafétéria, etc. pour l'intra. Pour l'extra, hôpitaux de jour, CMP, CATTP pour chaque secteur.





MARS 2007

Le lien



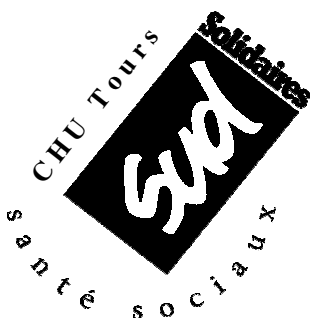
Supplément de l' écho des Fourmis

Fiches CPOM

•
**Un projet de
déménagement
peut en cacher
un autre !**

•
**Un pour
tous ...Tous
pour un !!**

•
**Retour aux
pratiques asi-
laires !**



CHU TOURS: permanences du lundi au vendredi
Bretonneau: tél/fax: 7 37 62
Trousseau: Tél.:7 84 17, fax 7 84 18

*La psychiatrie est dans le collimateur.
Les projet de restructuration vont bon train.*

*La psychiatrie de secteur est plus que menacée.
Ces moyens se réduisent à peau de chagrin.*

Sa mission se résume, pour nos décideurs, à l'urgence, au contrôle social, à la gestion des lits ...

Les collègues sont de plus en plus insatisfaits et tentent de faire face avec le peu de moyens dont disposent les services.

Rumeur, déménagement, regroupement, mise en commun des moyens, tout se trame derrière le dos des personnels, des patients et de leurs familles.

**Sud appelle
tous les
personnels de
psychiatrie
à une**

**ASSEMBLEE
GENERALE**

**Le mardi
27 mars
à 21h**

**au local syndical
de Trousseau**